



Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 14 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres formant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JANS-CAPPEL se sont réunis en la Mairie sous la présidence de Monsieur César STORET, Maire, à la suite de la convocation qui leur a été faite le 8 septembre 2026, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19.

Présents : Mesdames et messieurs, César STORET, Anne DEHEM, Frédéric VANDENBRIELE, David DEVIENNE, Lise DOMENGER, Sébastien VARRASSE, Hélène GRIMBERT, Clotilde DELEPOUVE, Emmanuel CALLENS, Carole DEKERVEL, Martine TERRIER, Bertrand FAGOO, Jean-Christophe PIERREUSE, Thierry DEQUIDT, Sandrine FRULEUX (arrivée à 19h15, donne pouvoir jusqu'à son arrivée à Hélène GRIMBERT, participe au vote à partir de la délibération n° 2026-042),

Absents excusés : Benoît DECROCK (donne pouvoir à Thierry DEQUIDT), Christophe CHARLET (donne pouvoir à Jean-Christophe PIERREUSE), Emilie LOOTEN (donne pouvoir à David DEVIENNE), Marie ALLEGRE (donne pouvoir à César STORET)

Secrétaire de séance : Emmanuel CALLENS

Délibération n° 2026-041 : COMMUNICATIONS DU MAIRE - **Le Conseil municipal prend acte des décisions.**

Délibération n° 2026-042 : ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE ET D'UNE BORNE DE RECHARGE - AUTORISATION DE RECOURIR À L'EMPRUNT - **Adoptée à l'unanimité**

Délibération n° 2026-043 : FINANCES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE PROJET À L'ASSOCIATION « USEP ÉCOLE JULES SAGARY » - **Adoptée à l'unanimité**

Délibération n° 2026-044 : FINANCES - DEMANDE DE LA « PRIME RAFRAÎCHISSEMENT » EDF - **Adoptée à l'unanimité**

Délibération n° 2026-045 : BUDGET 2026 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - **Adoptée à l'unanimité**

Délibération n° 2026-046 : GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ÉNERGIE, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE FLANDRE - **Adoptée à l'unanimité**

Délibération n° 2026-047 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025 DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE FLANDRE - **Le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport.**

Délibération n° 2026-048 : CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DE LA COMMUNE - DÉGRADATION DU CLUB-HOUSE - **Adoptée à l'unanimité**

Fait et publié sur le site internet de la commune le 15 septembre 2026

**Le Maire,
César STORET**